

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRÊTÉ DE LA PREFECTURE DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

016-2116 02362-20170609-D\_2017\_7\_7-DE 8, place du champ de foire  
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME  
Reçu le 27/06/2017 tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38  
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :  
D\_2017\_7\_7

L'an deux mille dix sept , le vendredi 09 juin à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Mouthiers-Sur-Boëme dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 23

Date de convocation du : 02 Juin 2017

Présents : 20

**Présents** : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BORRÉDON Richard, Madame LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame COUSSY Stéphanie, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel

Votants : 22

**Objet : Convention de prêt de tivolis sur les espaces privés lors des repas de quartier**

**Pouvoirs :**

Madame LOUVIÉ Catherine a donné pouvoir à Madame RELET Graziella  
Monsieur FOUCHÉ Joël a donné pouvoir à Monsieur PONTINI Daniel

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur FOUCHÉ Joël, Monsieur BERCHENY Dorian

**Secrétaire de Séance :** Madame Sandrine SOULET

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que de nombreux repas de quartier sont organisés sur la commune et nécessite parfois l'utilisation d'un tivolis en cas de conditions météorologiques incertaines. En revanche, dans certains villages, il n'existe pas d'espace publique pour permettre l'installation du tivolis.

Une convention parait utile pour permettre l'installation d'un tivolis par les services de la commune sur un espace privé.

**Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après avoir délibéré :**

- **ACCEPTE** la convention type d'installation d'un tivolis sur le domaine privé fixant avec le propriétaire les conditions de cette installation ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents relatifs à la présente délibération.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 09/06/2017, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 27 JUN 2017

Le Maire,  
Michel CARTERET

